

T'es

E T U D I A N T . E . X



PENDANT LES VACANCES,
TU VAS TRAVAILLER POUR
ENCORE MOINS
D'ARGENT !!!



-25%

SUR LE SALAIRE MINIMUM !!!



41H DE TRAVAIL AU SALAIRE MINIMUM

= 4 349 frs -25% = 3 182 frs

SEULEMENT!!!

Contre La précarité étudiante PAS TOUCHE AU SALAIRE MINIMUM!

Le 30 octobre dernier, la majorité de droite a adopté une loi qui s'en prend au salaire minimum légal. Désormais, toi, étudiant.e.x qui travailles pendant tes vacances ne seras payé.e.x que 75% du salaire minimum légal, soit **18,44 frs/h** au lieu de **24,59 frs/h**.

Tes factures ne cessent d'augmenter: loyers, assurances maladie, alimentation, habillement, matériel, taxes d'études... Travailler pendant les vacances scolaire est donc une nécessité pour beaucoup d'entre vous.

Réduire vos salaires de 25% pendant vos vacances **amputerait vos revenus de plusieurs milliers de francs !**



Le 8 mars 2026 votes NON !!!

à la modification de la Loi sur l'inspection et les relations du travail.

Et si tu peux pas voter, demande à tes potes de le faire...

